

DANSE ÉLARGIE, D'HIER À DEMAIN

La première édition eut lieu en 2010. Et tout aurait pu s'arrêter là. Au départ aucune certitude que l'expérience nommée Danse élargie se poursuive. « **Mais des artistes ont dit : Nous, on veut faire la prochaine !** » se remémorent Boris Charmatz et Emmanuel Demarcy-Mota « **Pourquoi s'arrêter, lorsqu'on voit que ça a généré des choses incroyables** ». Le mot « **incroyable** » revient souvent en évoquant les événements qui ont jalonné le parcours de Danse élargie, au Théâtre de la Ville. À l'instar des artistes sur le plateau, le public aussi a vécu des moments inoubliables. Il y avait l'année où des centaines de figurants firent la queue devant le théâtre, place du Châtelet, avant d'envahir le plateau, entrant et sortant en dix minutes exactement, prenant à la lettre la règle du concours. On a pu assister à des performances assez sportives (le badminton !) ou drôlement animales, avec des chiens, un mouton, ou encore un envahissement d'alligators déguisés.

Entre ces fresques improbables,
ont émergé dès les premières éditions
de jeunes artistes au talent aujourd'hui
largement reconnu...

... dont certains dirigent des institutions nationales : Noé Soulier, (LA)HORDE ainsi que Johanna Faye, Saïdo Lehlouh et le regretté Ousmane Sy, cofondateurs de FAIR-E. Les deux collectifs, aujourd'hui respectivement à la direction du CCN Ballet national de Marseille et du Centre Chorégraphique national de Rennes et de Bretagne, sont désormais des partenaires piliers de Danse élargie !

Ces puissants reflets des éditions passées ne sauraient masquer que le projet de ce concours n'a jamais ressemblé à un long fleuve tranquille. En 2020, sous le joug de la pandémie, il a fallu réinventer le projet autrement. Danse élargie a su trouver de nouveaux partenaires tels que le ministère de la Culture, et depuis cette année le mécénat de la Caisse des Dépôts et l'Institut français, tout en conservant le soutien vital de la Fondation d'entreprise Hermès et l'aide de la SACD. L'enjeu aujourd'hui est de tisser des réseaux pour l'accompagnement des artistes, en France et à l'international avec l'aide des Instituts français qui ouvrent leurs carnets d'adresses. Du « **happening** » initial a émergé...

... une structure de plus en plus solide,
véritable balise du paysage chorégraphique.

Avec le résultat que Danse élargie, devenu un label – d'origine fièrement non contrôlée – est adopté par les compagnies finalistes comme un cachet hautement valorisant en France comme à l'étranger. (Cette année, 454 candidatures sont arrivées de 63 pays.) De plus, pour renforcer l'accompagnement des équipes finalistes, des résidences post-concours seront proposées en collaboration avec des partenaires franciliens ainsi qu'en région, dont les CCN de Rennes et de Marseille. L'édition 2022, la septième d'un concours qui est donc encore tout jeune, sera également la première à être diffusée en direct depuis la salle du Théâtre de la Ville-Espace Cardin.

THOMAS HAHN

RETOUR AUX SOURCES

BORIS CHARMATZ / [TERRAIN]),

CLAIRE VERLET (THÉÂTRE DE LA VILLE)

ET QUENTIN GUISGAND (FONDATION D'ENTREPRISE HERMÈS)

REVIENNENT SUR LES DÉBUTS DE DANSE ÉLARGIE.

Comment est né Danse élargie ?

BORIS CHARMATZ : Ce concours est né d'une conjoncture particulière. Emmanuel Demarcy-Mota venait d'arriver à la direction du Théâtre de la Ville et était ouvert au changement. Quant à moi, je démarrais le Musée de la danse et voulais retravailler des formats historiques : je m'interrogeais sur le format concours qui était très dévalué, alors qu'en son temps, le Concours de Bagnolet avait créé une grande effervescence artistique.

QUENTIN GUISGAND : Quand Boris Charmatz est venu voir Emmanuel Demarcy-Mota avec l'idée d'un concours, ils l'ont tout de suite proposé à la Fondation d'entreprise Hermès. Le projet s'est vraiment affiné à trois.

Que représente ce concours pour vous ?

CLAIRE VERLET : C'est un espace de liberté et d'expérimentation où se réalisent des choses qu'on croirait impossibles. Ce qui est important, au-delà des prix, c'est le fait d'être là dans cette énergie stimulante, et surtout, que nous nous engageons à les suivre, qu'ils aient ou non obtenu un prix. Ce sont souvent de jeunes artistes, travaillant dans des conditions précaires. Un miracle s'opère au moment où ils sont pris en charge par nos équipes hyper-professionnelles, au même titre que les plus grands noms de notre programmation. Lors de la première édition, quand les techniciens ont vu tout ce monde arriver pour les répétitions, cela faisait un peu foire à tout, il faut bien le dire.

Mais quelles merveilles nous avons trouvé dans cette foire ! Chaque édition a apporté ses surprises, car ce n'est que sur le plateau que les projets se révèlent vraiment.

Q. G. : La Fondation d'entreprise Hermès s'est tout de suite engagée à soutenir le concours, à financer les trois prix et aussi à soutenir la présentation d'artistes issus de Danse élargie en ouverture de la saison suivante. Aujourd'hui, la Fondation augmente son engagement car elle coordonne trois résidences proposées à des équipes finalistes, en collaboration avec des partenaires franciliens parmi lesquels se trouvent la Fondation Royaumont, la Chaufferie et La Briqueterie – CDCN du Val-de-Marne. Sous ses trois directions successives – Catherine Tsekenis, Annick de Chaunac et aujourd'hui Laurent Pejoux – la Fondation est ainsi restée fidèle à ce concours qui révèle les nouveaux talents. Il fait donc vraiment sens pour nous et s'inscrit dans un programme d'accompagnement aux métiers de la scène intitulé Artistes dans la Cité. Nous créons une vraie circulation des artistes entre les deux, ainsi qu'avec notre programmation New Settings.

Qui dit concours, dit jury. Ici, c'est un jury d'artistes de disciplines variées.

Un concept unique !

B.C. : Je ne suis pas contre les programmeurs dans un jury, mais c'était un point fort d'avoir uniquement des artistes face à d'autres artistes. Emmanuel Demarcy-Mota et moi faisons partie du jury lors de la première édition et nous avons vite compris que nous ne devons plus y siéger.

C.V. : Un jury d'artistes, ça change tout ! Les considérations sont uniquement artistiques, non biaisées. La liste de tous les jurés qui ont participé – et ils sont tous bénévoles – est impressionnante ! Tous nous ont dit après : « **c'était génial, on n'a jamais l'occasion de discuter comme ça entre artistes.** » Et l'une des raisons est bien sûr qu'ils viennent d'horizons aussi divers.

PROPOS RECUEILLIS PAR TH. H.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION : L'ESPRIT COLLECTIF

FAIR-E ET (LA)HORDE

En participant aux éditions 2016 et 2018 de Danse élargie, Johanna Faye & Saïdo Lehlouh (à la codirection du collectif FAIR-E depuis 2019) et (LA)HORDE ont réussi à se faire connaître au-delà du cercle des convaincus initiaux. On peut même soutenir qu'ils s'y sont en partie construits. Aujourd'hui à leur tour partenaires dans l'organisation du concours, ils participent au développement de sa nouvelle forme, une véritable plateforme d'accompagnement de jeunes artistes.

Ils rendent ainsi aux nouvelles générations le soutien reçu, encore informel à l'époque.

Johanna Faye et Saïdo Lehlouh du collectif FAIR-E, qui a succédé à Boris Charmatz à la direction du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne, déclarent : « Nous nous sommes dits qu'il fallait continuer notre histoire avec Danse élargie. C'est le seul concours chorégraphique en Europe qui privilégie l'envie et la nécessité de dire des choses par rapport à la question de la forme, et qui invite des artistes internationaux qui s'emparent du mouvement de façons aussi différentes. » Même son de cloche chez (LA)HORDE, aujourd'hui à la direction du Ballet national de Marseille : « On doit énormément à ce concours, et on n'avait pas envie que ça s'arrête. »

En cela aucun hasard puisque FAIR-E et (LA)HORDE incarnent...

... de nouvelles manières de concevoir
le fonctionnement des institutions
chorégraphiques nationales.

À Rennes, six chorégraphes (en incluant le regretté Ousmane Sy) mettent cet outil en commun. À Marseille, Marine Brutti, Jonathan Debrouwer et Arthur Harel ont décloisonné les esprits et les pratiques. De ces réussites, les deux groupes tirent une belle confiance dans la possibilité d'une utopie concrète.

Ils apportent leurs forces vives
à l'organisation du concours...

...et au programme d'accompagnement des artistes mis en œuvre par le Théâtre de la Ville avec le soutien fondamental de la Fondation d'entreprise Hermès, de la SACD, et désormais du mécénat de la Caisse des Dépôts. En soutenant – largement au-delà des seuls lauréats – l'ensemble des artistes sélectionnés, l'esprit fondateur de Danse élargie avance et se renforce, grâce à une entente cordiale entre les partenaires co-organisateurs rejoints par des structures de production, de diffusion et de mécénat. Côté artistes, les finalistes de tous les continents peuvent dialoguer avec les membres du jury pour nouer des liens qui parfois perdurent. Les nouveaux partenaires du concours l'ont ainsi vécu en tant que finalistes, et souhaitent de tout cœur qu'il en sera de même pour les participants d'aujourd'hui et demain.

TH. H.